

# Appui financier - Prêt participatif

## MICHELIN DEVELOPPEMENT

### Présentation du dispositif

- Michelin a décidé, sur chaque bassin d'emploi où il est présent industriellement, d'être un acteur reconnu et efficace du développement économique en accompagnant chaque fois que possible à la création d'emplois durables. A ce titre, Michelin propose son concours financier sous la forme d'un prêt participatif aux PME industrielles qui ont des projets débouchant sur la création d'emplois durables.
- Michelin intervient pour les entreprises situées dans le bassin d'emploi d'un de ses établissements industriels (soit 50 km ou une heure de route autour du site). Michelin intervient autour des sites suivants :
  - Avallon (Yonne),
  - Bassens (Gironde),
  - Bourges (Cher),
  - Cholet (Maine-et-Loire),
  - Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme),
  - Epinal (Vosges),
  - La Roche-sur-Yon (Vendée),
  - Le Puy (Haute-Loire),
  - Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire),
  - Roanne (Loire),
  - Tours (Indre-et-Loire),
  - Troyes (Aube),
  - Vannes (Morbihan).

### Montant de l'aide

- Les entreprises qui ont un projet de développement peuvent bénéficier d'un prêt participatif de Michelin avec un taux d'intervention de 0,75 %.
- Le montant de ce prêt est compris entre 3 000 à 5 000 € par emploi à créer sur les 3 ans.
- L'entreprise bénéficiaire a la possibilité de transformer une partie du prêt en subvention en cas d'embauche de salariés d'une cellule de reclassement de Michelin.

### Informations pratiques

- Pour la constitution du dossier, les entreprises doivent fournir les éléments suivants :
  - une présentation de l'entreprise (historique, activité, marché, outil de production, organisation, personnel),
  - un K-bis récent,
  - répartition du capital,
  - les 2 dernières liasses fiscales,
  - le business plan prévisionnel sur 3 ans : bilans, comptes de résultat, plans de financement, BFR (besoin en fond de roulement),
  - le nombre et les types d'emplois à créer,
  - les investissements prévus.

---

## Critères complémentaires

- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 250 salariés.

---

## Organisme

### MICHELIN DEVELOPPEMENT

- 23 place des Carmes  
63040 CLERMONT-FERRAND Cedex 9  
Téléphone : 04 73 91 01 36  
Web : [michelindeveloppement.michelin.fr](http://michelindeveloppement.michelin.fr)